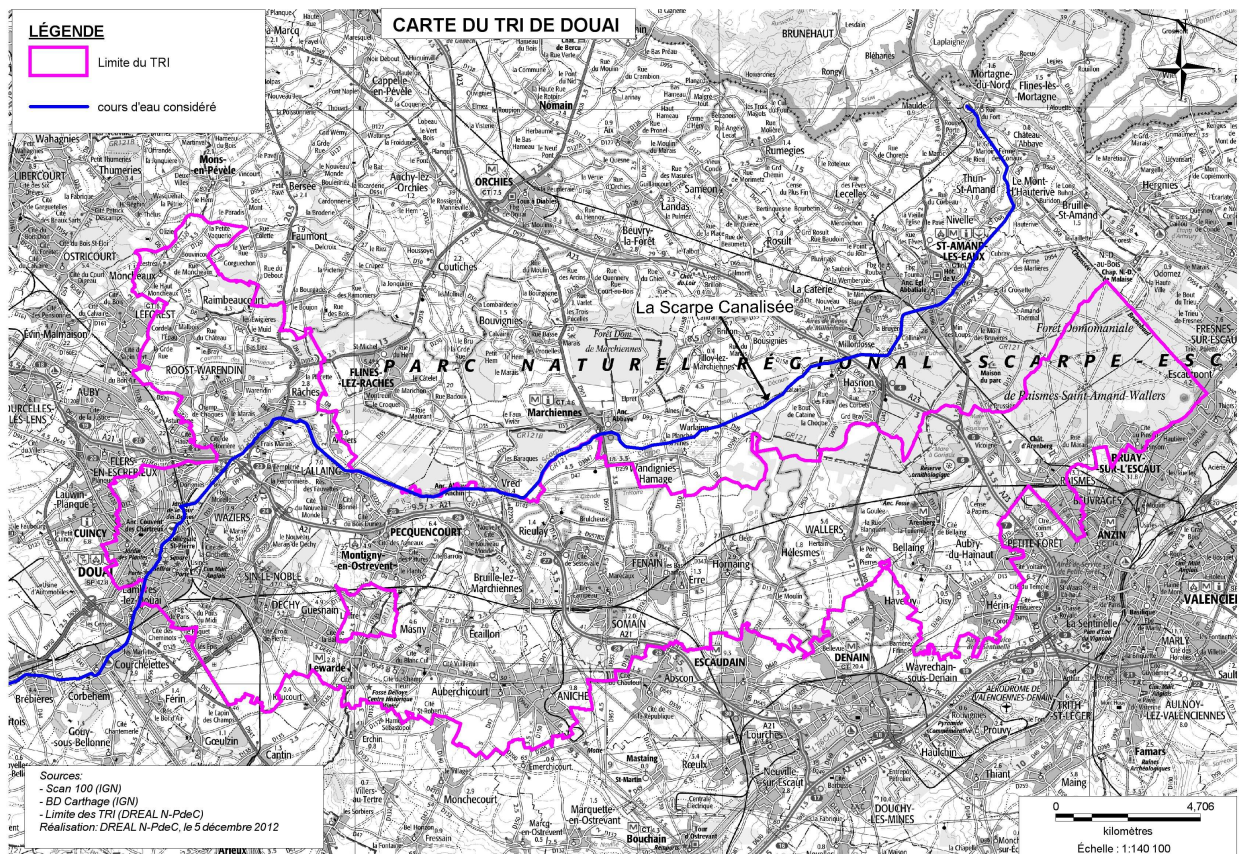


# Directive inondation

## TRI de Douai

Le territoire à risque important d'inondation (TRI) de Douai est constitué de communes de l'ancien bassin minier dont la géomorphologie et l'hydrographie sont fortement modifiées par l'activité minière. Le territoire fortement urbanisé présente une densité de population particulièrement élevée. Le réseau hydrographique présent est fortement canalisé et artificialisé. Ce territoire a une surface de 246 689 344 m<sup>2</sup> dont 54,5% sont situés dans l'Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles (EAIP). Ce territoire a été identifié comme TRI au regard de son exposition aux débordements de cours d'eau de la Scarpe.



## ***Résultats des indicateurs :***

Le TRI de Douai compte 97 157 habitants situés dans l'EAIP ce qui place l'unité urbaine au cinquième rang du bassin Artois-Picardie pour cet indicateur. Une part importante de sa population (52%) est potentiellement vulnérable aux inondations. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.

## ***Phénomènes passés :***

En octobre 1990 des pluies de 48,7mm en 24h ont été mesurées à Avesnes-le-Comte avec de fortes intensités. Sur les communes de Lambres et Courchelettes, des rues et des sous sols ont été inondés. L'événement a été caractérisé comme ayant une période de retour de 25 ans.

Plusieurs événements ont été recensés sur ce territoire (inondations en décembre 1993, janvier 1995 et juillet 2005).

La forte anthropisation de ce territoire rend difficile une comparaison des conséquences des phénomènes climatiques historiques ayant conduit à des inondations.